

CONSEIL D'ÉTAT

Les rapports des départements donnant des renseignements détaillés sur l'activité gouvernementale, nous ne traitons dès lors dans ce rapport que des questions d'administration générale.

1. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Du 1er janvier au 20 mai : M. Thierry Béguin (président), Mme Monika Dusong (vice-présidente), MM. Francis Matthey, Pierre Hirschy et Jean Guinand.

Dès le 21 mai : Mme Monika Dusong (présidente), M. Pierre Hirschy (vice-président), M. Thierry Béguin, Mme Sylvie Perrinjaquet, M. Bernard Soguel.

2. AFFAIRES TRAITÉES

Durant l'année, le Conseil d'Etat a tenu 51 séances au cours desquelles il a pris 3007 décisions écrites (arrêtés, règlements, lettres, etc.). Par ailleurs, la chancellerie d'Etat a enregistré 965 pièces de correspondance adressées au gouvernement.

Le gouvernement a en outre adopté 27 rapports à l'intention du Grand Conseil.

3. RECEPTIONS ET INVITATIONS

Au cours de l'année, le Conseil d'Etat a notamment reçu, in corpore ou en délégation, les personnalités suivantes :

- le 19 février : Mme Annemarie Huber-Hotz, chancelière de la Confédération ;
- le 14 mars : S.E. M. Christopher Hulse, ambassadeur de Sa Majesté Britannique en Suisse ;
- le 10 avril : M. Adolf Ogi, ancien président de la Confédération ;
- le 30 mai : S.E. M. J. Richard Fredericks, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Suisse ;
- le 19 septembre : S.E. M. Pál Schmitt, ambassadeur de la République de Hongrie en Suisse ;
- le 27 septembre : S.E. M. Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal.

Par ailleurs, le gouvernement neuchâtelois a notamment répondu :

- les 14 et 15 février, à l'invitation du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève ;
- les 11 et 12 avril, à l'invitation du Conseil d'Etat du canton des Grisons ;
- les 1^{er}, 2 et 3 novembre, à l'invitation de l'Ambassade de Suisse à Berlin à l'occasion de l'ouverture officielle des semaines de rencontre du Brandebourg ;
- le 28 novembre, à l'invitation de S.E. M. Pál Schmitt, ambassadeur de la République de Hongrie en Suisse.

4. INFORMATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'Etat a tenu 49 conférences de presse. Dans le cadre des rencontres annuelles instaurées avec la presse, le Conseil d'Etat a par ailleurs rencontré les représentants des médias en date du 5 septembre au Château de Vaumarcus.

Concernant les communiqués de presse, ce sont 230 informations au total qui ont été diffusées à la presse. 110 d'entre elles émanaient directement du Conseil d'Etat, 42 des différents départements et 78 de la chancellerie d'Etat. A noter que chacune des conférences de presse a fait l'objet d'un communiqué de presse. Par ailleurs, quatre communications du Conseil d'Etat relatives au statut de la fonction publique ont été diffusées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale.

5. CONFERENCES

5.1. Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

Depuis le mois de juillet 2001, M. Bernard Soguel, chef du Département de l'économie publique, représente le Conseil d'Etat au sein de l'assemblée plénière de la CdC.

L'assemblée plénière s'est réunie à 4 reprises.

Les prises de position des cantons par rapport aux mandats de négociations de la Confédération dans le cadre des nouvelles négociations bilatérales avec l'Union européenne ont monopolisé beaucoup de temps et d'énergie. Le canton de Neuchâtel a ainsi pu réitérer son attachement à l'ouverture européenne.

Parmi les autres objets importants qui ont été traités, il convient de signaler :

- Relations entre la CdC et les conférences spécialisées en vue d'une meilleure coordination et la possibilité d'exprimer des positions communes (Adoption d'une réglementation cadre);
- La politique fédérale des agglomérations avec notamment la création d'une conférence tripartite sur les agglomérations;
- Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT);
- Introduction du droit d'initiative des cantons sur le plan fédéral;
- L'utilisation des réserves excédentaires de la Banque Nationale Suisse (BNS);
- Organisation de la deuxième Conférence sur le fédéralisme;
- Loi sur les langues et la compréhension linguistique;
- Loi sur le contrôle de la sécurité technique;
- Position sur l'arrêt du Tribunal fédéral des assurances concernant le financement de l'hospitalisation en privé et semi-privé. Demande d'une législation urgente aux Chambres fédérales.

5.2. Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

M. Thierry Béguin représente le canton de Neuchâtel auprès de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale pour la période administrative 2001 – 2005.

La CGSO est présidée par M. Claude Roch depuis le mois de juin. Il est chef du Département de l'instruction publique du canton du Valais.

L'assemblée plénière s'est réunie à 4 reprises.

Les thèmes suivants ont été traités :

- Convention des conventions: Convention associant les parlements à la négociation des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger;
- Convention relative au contrôle parlementaire sur la HES-SO;
- Discussion sur la création d'un observatoire statistique des accords bilatéraux;
- Intérêt de la Suisse occidentale dans le domaine aéronautique;
- Participation des cantons romands à des manifestations francophones;
- Maintien du centre postal de dédouanement de Genève.

6. TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES

6.1. Résolution

Le projet de résolution suivant a été adopté par le Grand Conseil:

01.114

Projet de résolution du groupe Frédéric Cuche, à l'intention du Conseil fédéral et du Parlement fédéral, du 26 mars 2001, "Démantèlement des petits bureaux de poste et des gares dans les régions périphériques".

Cette résolution a été adoptée par 76 voix contre 6 le 28 mars, puis transmise au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale le 4 avril.

Le président de la Confédération, M. Moritz Leuenberger, a répondu par lettre du 2 mai.

6.2. Motions

a) Motions adoptées en 2001

00.113

Motion Jean-Claude Baudoin, du 20 mars 2000, "La sécurité au travail: une obligation pour tous?"

DEP

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

Un rapport sera adressé au Conseil d'Etat dans le courant du premier semestre 2002.

00.130

Motion du groupe radical, du 19 juin 2000, " Le capital-risque, un instrument pour soutenir les PME de notre canton"

DEP

Motion acceptée le 23 janvier 2001.

La motion est actuellement à l'étude. Ses résultats seront pris en compte dans le rapport sur la promotion économique qui sera adressé au Grand Conseil en 2003.

00.124

Motion Jean-Marie Haefliger, du 22 mars 2000, "Justice des mineurs: structure centralisée ou par districts?"

DJSS

Motion acceptée le 26 mars 2001.

Les travaux d'étude démarreront en 2002. Le Conseil d'Etat élaborera un projet de réorganisation de la justice pénale des mineurs en coopération avec les autorités judiciaires et fera appel à des experts juridiques externes.

00.131

Présidence

Motion du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2000, "Rencontres périodiques Conseil d'Etat - Communes"

Motion acceptée le 20 juin 2001.

A l'étude.

00.137

DEP

Motion du groupe libéral-PPN, du 19 juin 2000, "Pléthore aux contrôles des denrées alimentaires et des viandes?"

Motion acceptée le 4 décembre 2001.

Un rapport est en préparation. L'avant-projet sera soumis au chef du Département de l'économie publique à fin mars 2002. Le rapport devrait être présenté devant le Grand Conseil à la fin du 1^{er} semestre 2002.

00.142

DIPAC

Motion François Löffel, du 21 juin 2000, "Préserveons notre patrimoine industriel"

Motion amendée acceptée le 4 décembre 2001.

A l'étude.

b) Motions adoptées antérieurement**81.151**

DGT

Motion Pierre-André Delachaux, du 18 novembre 1981, "Cantonisation de la route Couvet-Mauborget"

Motion acceptée le 16 octobre 1985.

Le Grand Conseil ayant refusé son classement, l'examen de cette motion sera repris ultérieurement.

88.146

DFAS

Motion Jean-Pierre Authier, du 21 novembre 1988, "Etat et communes: désenchevêtrement des tâches et péréquation financière"

Motion amendée acceptée le 29 janvier 1991.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 95.023, "Désenchevêtrement et péréquation", en réponse à cette motion. Le Grand Conseil a pris acte du rapport sans classer la motion. Le Conseil d'Etat a proposé une nouvelle fois le classement de cette motion dans le cadre du rapport 00.025 "Désenchevêtrement des tâches et des charges". Néanmoins, lors de la session de juin, le Grand Conseil a refusé le classement de cette motion dans l'attente du deuxième volet du désenchevêtrement.

89.141

DIPAC

Motion Claude Borel, du 28 juin 1989, "Echanges interuniversitaires"

Motion amendée acceptée le 7 février 1992.

La réponse sera apportée dans le rapport sur les bilatérales prévu pour 2002. A l'étude.

92.127

DEP

Motion Fernand Cuche (Lignières) (primitivement déposée par Gérard Berger), du 5 octobre 1992, "Contrat-type pour le personnel forestier"

Motion acceptée le 29 mars 1995.

Un rapport est en préparation et sera présenté devant le Grand Conseil par la suite.

92.134**Motion Bernard Soguel, du 18 novembre 1992, "Restructuration et ouverture"**

DEP

Motion amendée acceptée le 17 mai 1995.

La collaboration intercantonale est poursuivie avec engagement. Un rapport au Grand Conseil est prévu au cours de l'année 2002.

93.103**Motion Claude Borel, du 1^{er} février 1993, "Fenêtres ouvertes sur la Suisse..."**

DEP

Motion amendée acceptée le 17 mai 1995.

Un rapport est en cours d'élaboration, en collaboration avec les autres départements concernés. Ce rapport répondra également au postulat Claude Borel 96.133, du 30 septembre 1996, "Stages professionnels à l'étranger". Il sera transmis au Grand Conseil au cours de l'année 2002.

94.122**Motion Laurence Boegli, du 22 juin 1994, "Les cyclistes existent, il y en a même dans notre canton"**

DGT

Motion amendée acceptée le 27 mars 1996.

Le classement de cette motion n'ayant pas été accepté par le Grand Conseil, son examen sera repris ultérieurement.

95.124**Motion Michel Schaffter, du 15 mai 1995, "Quelle médecine scolaire pour demain?"**

DIPAC

Motion amendée acceptée le 22 mai 1996.

A l'étude par le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles et le Département de la justice, de la santé et de la sécurité, en collaboration avec les instances concernées. Une réponse sera donnée au cours de la prochaine législature dans le cadre du projet PSAJ.

97.116**Motion Claude Borel, du 12 février 1997, "Transjurassien Express?"**

DGT

Motion acceptée le 25 juin 1997.

A l'étude, dans le cadre de la commission cantonale des transports publics.

95.154**Motion Michel Barben, du 20 novembre 1995, "Vitalité des zones rurales"**

DGT

Motion amendée acceptée le 25 juin 1997.

Cette motion sera examinée dans le cadre du programme de législature.

96.106**Motion Antoine Grandjean, du 5 février 1996, "Exposition nationale, quel rôle pour le rail?"**

DGT

Motion acceptée le 25 juin 1997.

Le classement de cette motion sera proposé, dans la mesure où elle est devenue sans objet.

96.116**Motion du groupe libéral-PPN, du 20 mai 1996, "Pénurie d'organes humains à transplanter"**

DJSS

Motion acceptée le 25 juin 1997.

A l'étude, dans le cadre des actions menées ou à mettre en œuvre sur le plan national. La Confédération a mis en consultation un projet de loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules, sur laquelle le Conseil d'Etat a pris position le 23 février 2001. A ce stade, ce projet de loi ne s'oriente pas dans le sens privilégié par le canton (consentement présumé). Une amélioration de la situation sur le plan légal semble dès lors difficile sur le seul plan cantonal.

- 96.110** DJSS
Motion Didier Burkhalter, du 25 mars 1996, "L'argent des trafiquants pour lutter contre la drogue"
 Motion amendée acceptée le 30 septembre 1997.
 Le projet de rapport a été soumis en consultation à la commission cantonale de lutte contre la drogue. Le Conseil d'Etat présentera un rapport proposant le classement de cette motion au cours de l'année 2002.
- 96.159** DEP
Motion du groupe socialiste, du 19 novembre 1996, "Assurer l'équilibre régional"
 Motion acceptée le 19 novembre 1997.
 Une étude, intitulée "Evolution des disparités dans le canton de Neuchâtel", a été présentée lors d'une conférence de presse en novembre 1999. Elle fait actuellement l'objet d'une analyse à l'interne en vue de sa prise en compte dans le rapport sur la promotion économique qui sera adressé au Grand Conseil en 2003.
- 96.121** DGT
Motion Michèle Berger-Wildhaber, du 22 mai 1996, "Examen des projets de constructions et d'entretiens cantonaux"
 Motion amendée acceptée le 4 février 1998.
 A l'étude.
- 97.109** DGT
Motion Jean-Gustave Béguin, du 10 février 1997, "Aide à l'utilisation et à l'innovation pour la promotion du bois indigène comme matériaux de construction"
 Motion acceptée le 20 mai 1998.
 A l'étude. Cette motion fera l'objet d'un rapport au Grand Conseil dans le courant de l'année 2002, dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance des bâtiments.
- 96.134** DIPAC
Motion Jean-Paul Wettstein, du 30 septembre 1996, "Favoriser l'accès des jeunes filles aux formations techniques"
 Motion acceptée le 20 mai 1998.
 Réponse prévue pour 2002.
- 96.138** DJSS
Motion Marianne Guillaume-Gentil-Henry (primitivement déposée par Chantal Ruedin Fauché), du 1^{er} octobre 1996, "Elargissement des prestations d'aide et de soins à domicile dans le cadre des centres de santé"
 Motion amendée acceptée le 23 juin 1998.
 La commission de l'aide et des soins à domicile du Conseil de santé a été saisie de cette question, un premier rapport lui ayant été remis durant l'année 2000, mais le dossier a été freiné par une restructuration des Services de soins à domicile et leur fédération. Le Conseil d'Etat présentera un rapport au Grand Conseil à l'appui du classement de cette motion durant l'année 2002.
- 96.143** DIPAC
Motion du groupe socialiste, du 2 octobre 1996, "Adaptation de la formation continue aux nécessités économiques, sociales et culturelles"
 Motion amendée acceptée le 30 septembre 1998.
 Réponse prévue pour 2002.

- 97.114** DGT
Motion Pierre Bonhôte, du 12 février 1997, "Vieillissement de nos infrastructures"
Motion acceptée le 19 janvier 1999.
A l'étude.
- 97.129** DFAS
Motion Roland Debély, du 23 juin 1997, "Syndicats intercommunaux et référendum facultatif modernisé"
Motion amendée acceptée le 19 janvier 1999.
La nouvelle Constitution a supprimé le référendum financier obligatoire et a réduit le nombre de signatures nécessaires pour le référendum facultatif. La notion de référendum facultatif existe dans les Syndicats intercommunaux et reprend les règles du référendum cantonal, ce que la motion semble ignorer. Une réponse sera donnée cette année encore mais elle ne devrait pas bouleverser le système actuel.
- 97.141** DGT
Motion du groupe libéral-PPN, du 29 septembre 1997, "Les eaux pluviales et les petits cours d'eau, quelle politique?"
Motion amendée acceptée le 3 février 1999.
A l'étude.
- 97.143** DGT
Motion Pierre-Alain Brand, du 17 novembre 1997, "Pistes cyclables dans le district de Boudry"
Motion amendée acceptée le 3 février 1999.
A l'étude, en précisant toutefois qu'une éventuelle réalisation à cet endroit ne pourrait se faire qu'après l'ouverture de l'autoroute A5.
- 98.105** DFAS
Motion du groupe socialiste, du 2 février 1998, "Pour un nouvel aménagement du temps de travail dans les services et institutions qui dépendent du budget de l'Etat"
Motion amendée acceptée le 24 mars 1999.
Cette motion fait l'objet d'une discussion avec les associations professionnelles et un rapport devrait être présenté à la conclusion de ces dernières.
- 98.113** DGT
Motion Frédéric Cuche, du 4 février 1998, "Quelle biodiversité dans le canton de Neuchâtel?"
Motion acceptée le 17 mai 1999.
A l'étude.
- 98.114** DFAS
Motion Rolf Graber, du 4 février 1998, "Droits de mutation: tarifs exorbitants"
Motion acceptée le 17 novembre 1999.
Cette motion sera traitée en lien avec les projets de lois 00.168 et 00.169 ainsi qu'avec le postulat 95.108.
- 99.162** DIPAC
Motion Pierrette Erard, du 10 novembre 1999, "Pour une meilleure harmonisation des horaires scolaires et professionnels"
Motion amendée acceptée le 22 mars 2000.
Réponse prévue pour 2002.

- 98.115** **Motion du groupe socialiste, du 4 février 1998, "Enseignement des langues étrangères"** DIPAC
 Motion acceptée le 22 mars 2000.
 Réponse prévue pour 2002.
- 98.127** **Motion Adrien Laurent, du 23 mars 1998, "Tuteurs professionnels et tutelles"** DFAS
 Motion amendée acceptée le 22 mars 2000.
 A l'étude.
- 98.161** **Motion Claude Borel, du 30 septembre 1998, "Pitié pour les analphabètes de la révolution technologique!"** DFAS
 Motion acceptée le 17 mai 2000.
 A l'étude en lien avec les organismes concernés.
- 00.158** **Motion interpartis, du 3 octobre 2000, "Causes et conséquences de la pénurie de personnel soignant dans les hôpitaux neuchâtelois"** DJSS-DIPAC
 Motion acceptée le 4 octobre 2000.
 Les travaux relatifs à la revalorisation des conditions de travail pour le personnel soignant ont débuté au mois de janvier 2001, dans le cadre d'une commission plénière CCT Santé 21 mise sur pied par l'Etat et associant l'ensemble des employeurs et des associations professionnelles. Les travaux nécessaires à l'élaboration d'une convention collective de travail pour le domaine sanitaire subventionné devraient être réalisés durant l'année 2002 et mis en œuvre vraisemblablement de manière progressive.
- 99.117** **Motion Bernard Soguel, du 24 mars 1999, "La politique culturelle: une volonté du canton"** DIPAC
 Motion acceptée le 7 novembre 2000.
 Réponse prévue pour 2003.
- 99.121** **Motion du groupe radical, du 19 mai 1999, "Perception des impôts"** DFAS
 Motion acceptée le 7 novembre 2000.
 A l'étude.
- 99.146** **Motion du groupe socialiste, du 22 juin 1999, "Une véritable politique de communication, condition nécessaire pour se rapprocher de la population"** Présidence
 Motion acceptée le 7 novembre 2000.
 A l'étude.
- 99.159** **Motion du groupe socialiste, du 29 septembre 1999, "Des emplois durables pour faciliter la réinsertion professionnelle"** DEP
 Motion acceptée le 7 novembre 2000.
 A l'étude. Le Conseil d'Etat a mis en oeuvre en avril 2001 une expérience pilote dont l'évaluation, prévue en 2003, permettra de répondre aux préoccupations exprimées par les motionnaires.

99.160 DIPAC
Motion Bernard Soguel, du 29 septembre 1999, "Création d'une journée du patrimoine et de la citoyenneté"

Motion amendée acceptée le 7 novembre 2000.

Réponse prévue pour 2002.

99.164 DFAS
Motion du groupe libéral-PPN, du 10 novembre 1999, "Pour un travail à domicile dans la fonction publique"

Motion acceptée le 7 novembre 2000.

A l'étude. Des discussions ont actuellement lieu avec les associations.

99.166 DJSS
Motion Christian Piguet, du 17 novembre 1999, "Semaine de 50 heures ou de 60 heures?"

Motion amendée acceptée le 7 novembre 2000.

Les travaux relatifs aux conditions de travail des médecins assistants seront menés conjointement à ceux cités sous la motion interpartis 00.158.

6.3. Postulats

a) Postulats adoptés en 2001

01.112 DEP
Postulat Béatrice Bois, du 26 mars 2001, "Commerce du sexe dans le canton de Neuchâtel"

Postulat amendé accepté le 26 mars 2001.

Un groupe de travail interdépartemental, élargi aux services concernés des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle, a été créé au mois de décembre. Il a pour tâche de présenter un rapport complet au Conseil d'Etat sur le secteur des cabarets et de formuler des propositions concrètes en vue d'assainir la situation actuelle et ainsi répondre au postulat.

01.109 DGT
Postulat du groupe socialiste, du 7 février 2001, "Favoriser la libre circulation des jeunes dans notre canton"

Postulat accepté le 26 mars 2001.

A l'étude.

01.110 DFAS
Postulat du groupe radical, du 26 mars 2001, "Evaluation comparatives des prestations publiques"

Postulat amendé accepté le 28 mars 2001.

A l'étude.

01.115 Présidence
Postulat Claude Borel, du 28 mars 2001, "Simplifier les formulaires administratifs"

Postulat amendé accepté le 18 juin 2001.

A l'étude.

- 01.117** DGT
Postulat Bernard Matthey, du 18 juin 2001, "Favoriser la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables par un modèle de tarification"
 Postulat amendé accepté le 20 juin 2001.
 A l'étude.
- 01.134** DGT
Postulat Gérard Santschi, du 20 juin 2001, "Le Locle – La Chaux-de-Fonds par un 3e rail"
 Postulat accepté le 2 octobre 2001.
 A l'étude.
- 01.143** DFAS
Postulat du groupe libéral-PPN, du 2 octobre 2001, "Pour une optimisation des prestations informatiques de l'Etat"
 Postulat amendé accepté le 3 octobre 2001.
 A l'étude.
- 01.159** DFAS
Postulat du groupe libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Pour privilégier l'interdisciplinarité et la communication en matière d'offre sociale"
 Postulat amendé accepté le 3 décembre 2001.
 A l'étude.
- 01.162** DFAS
Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 19 novembre 2001, "Freiner avant le gouffre"
 Postulat accepté le 3 décembre 2001.
 A l'étude.
- 01.149** DFAS
Postulat Antoine Grandjean, du 2 octobre 2001, "Fusion de communes: l'argent n'est pas tout!"
 Postulat accepté le 3 décembre 2001.
 A l'étude.

b) Postulats adoptés antérieurement

- 86.138** DJSS
Postulat de la commission législative, du 13 octobre 1986, "Fonds pupillaires"
 Postulat accepté le 14 octobre 1986.
 Un rapport à l'appui du classement du postulat sera adressé au Grand Conseil en 2002.
- 91.107** DGT
Postulat des députés du Val-de-Travers, du 25 mars 1991, "Navigation sur la Haute-Areuse"
 Postulat accepté le 25 mars 1991.
 Ce postulat sera repris, conformément au souhait exprimé par le Grand Conseil en octobre 2000.

89.120

Postulat du groupe libéral-PPN (primitivement déposé sous forme de motion), du 21 mars 1989, "Europe et diplôme universitaire"

Postulat accepté le 26 mars 1991.

La réponse sera apportée dans le rapport sur les bilatérales prévu pour 2002.

DIPAC

91.112

Postulat du groupe socialiste, du 25 mars 1991, "Evaluation des titres d'enseignement requis à la lumière d'une perspective européenne"

Postulat amendé accepté le 26 mars 1991.

La réponse sera apportée dans le rapport sur les bilatérales prévu pour 2002.

DIPAC

91.126

Postulat Pierre Bonhôte, du 24 juin 1991, "Energies renouvelables pour le chauffage à distance"

Postulat accepté le 26 juin 1991.

A l'étude, dans le cadre de la commission cantonale de l'énergie.

DGT

91.135

Postulat de la commission "transports", du 30 septembre 1991, "Répartition des déficits des entreprises de transport entre l'Etat et les communes"

Postulat accepté le 11 février 1992.

Ce postulat sera traité dans le cadre du désenchevêtrement des tâches entre canton et communes.

DGT

95.108

Postulat du groupe libéral-PPN, du 27 mars 1995, "Succession: paiement à l'Etat par cession d'oeuvres d'art"

Postulat accepté le 27 mars 1995.

A l'étude.

DFAS

95.118

Postulat du groupe libéral-PPN, du 28 mars 1995, "Liberté d'établissement pour le personnel employé dans l'ensemble des hôpitaux publics dans le canton"

Postulat amendé accepté le 28 mars 1995.

La mise en réseau des établissements hospitaliers par la planification sanitaire et la réalisation de la péréquation financière étaient les prérequis pour trouver une solution au problème posé. Aujourd'hui, plus rien ne s'oppose à cette liberté d'établissement, le Conseil d'Etat proposera dès lors le classement du postulat en cours d'année 2002.

DJSS

95.136

Postulat du groupe libéral-PPN, du 5 septembre 1995, "Restructuration du service des mensurations cadastrales"

Postulat accepté le 5 septembre 1995.

A l'étude.

DGT

95.143

Postulat Laurence Boegli (primitivement déposé sous forme de motion), du 3 octobre 1995, "Encouragement des activités de jeunesse"

Postulat accepté le 4 octobre 1995.

Réponse prévue pour 2002.

DIPAC

- 95.142** DEP
Postulat Didier Berberat et Jean-Jacques Delémont (primitivement déposé sous forme de motion), du 2 octobre 1995, "Association du Grand Conseil et de la population aux travaux de l'Espace économique du Plateau central"
 Postulat amendé accepté le 5 février 1996.
 Ce postulat est à mettre en relation avec la création de la commission du Grand Conseil relative aux affaires extérieures. Un rapport sera établi durant l'année 2002.
- 96.101** DGT
Postulat du groupe socialiste, du 5 février 1996, "Projet de loi cantonale sur les forêts"
 Postulat accepté le 6 février 1996.
 A l'étude.
- 96.133** DEP
Postulat Claude Borel, du 30 septembre 1996, "Stages professionnels à l'étranger"
 Postulat accepté le 1^{er} octobre 1996.
 Le canton de Neuchâtel participe à l'association SOL (Swiss Occidental Leonardo), qui s'occupe notamment du placement d'étudiants (ayant terminé leur formation) par des stages dans des entreprises. Des étudiants suisses ont ainsi la possibilité de se former à travers un stage dans un pays de l'Union européenne. Ce postulat sera traité en relation avec la motion Claude Borel 93.103, "Fenêtres ouvertes sur la Suisse...".
- 97.107** DIPAC
Postulat Jean-Claude Guyot, du 10 février 1997, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur"
 Postulat accepté le 11 février 1997.
 Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 99.040, "Aménagement des niveaux 7, 8, 9 de l'enseignement secondaire inférieur", en réponse à ce postulat. Le Grand Conseil a pris acte du rapport sans classer le postulat. Postulat en attente, lié au dossier "Structure secondaire 1".
- 97.133** DFAS
Postulat du groupe PopEcoSol, du 29 septembre 1997, "Loi sur les contributions directes"
 Postulat amendé accepté le 29 septembre 1997.
 Le Conseil d'Etat a présenté un rapport, 99.038, "Contributions directes", lors de la session de septembre, proposant le classement de ce postulat. Cet objet a été renvoyé à une commission spéciale, la commission "Fiscalité", qui a présenté son rapport au Grand Conseil lors de la session de mars 2000. Malgré l'acceptation du rapport, le postulat 97.133 et son amendement n'ont pas été classés. Le dossier reste donc à l'étude. Il sera repris dans le cadre des travaux de la commission fiscalité.
- 98.129** DIPAC
Postulat Gilles Pavillon, du 23 mars 1998, "Améliorer l'attractivité de notre Université"
 Postulat accepté le 24 mars 1998.
 Réponse prévue pour 2002, en liaison avec la planification de l'Université.
- 98.154** DIPAC
Postulat du groupe radical, du 28 septembre 1998, "Collaboration culturelle"
 Postulat amendé accepté le 30 septembre 1998.
 Réponse prévue pour 2003, en relation avec la motion 99.117.

99.122**Postulat de la sous-commission de gestion et des finances du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, du 19 mai 1999, "Pôle d'excellence en statistique"**

DIPAC

Postulat accepté le 19 mai 1999.

Réponse prévue pour 2002, en liaison avec la planification de l'Université.

99.150**Postulat du groupe radical, du 17 août 1999, "Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels"**

DIPAC

Postulat accepté le 17 août 1999.

Réponse prévue pour 2002, lors de la présentation du premier rapport du fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels.

99.128**Postulat des groupes radical et libéral-PPN, du 21 juin 1999, "Réformes de structures, recentrage des activités de l'Etat, autres mesures d'économies"**

DFAS

Postulat accepté le 17 août 1999.

Un rapport du Conseil d'Etat (00.147, "Réformes de structures") a été débattu lors de la session de relevée du 23 janvier 2001. Ce rapport proposait toutefois de ne pas classer ce postulat, qui reste à l'étude.

99.153**Postulat Eric Ruedin, du 27 septembre 1999, "Rapprochement entre la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A. (LNM) et la Société de navigation sur le lac de Biemme"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

A l'étude.

99.163**Postulat Bernard Matthey, du 10 novembre 1999, "Bateaux à propulsion électrique"**

DGT

Postulat accepté le 10 novembre 1999.

A l'étude.

00.112**Postulat Jean-Pierre Authier, du 2 février 2000, "Syndicats intercommunaux"**

DFAS

Postulat accepté le 2 février 2000.

Le Conseil d'Etat a présenté un rapport 00.025 "Désenchevêtrement des tâches et des charges" en réponse à ce postulat. Néanmoins le Grand Conseil a refusé son classement. Ce postulat devrait être traité dans le cadre de la première évaluation du système de péréquation financière. Cette évaluation sera faite lorsque la nouvelle péréquation financière aura pris effet dans toutes ses composantes. Dans ce contexte, on examinera si la péréquation financière a réellement un impact négatif sur les syndicats (sortie de communes, voire dissolution d'un syndicat ou non-constitution d'un syndicat en raison de la péréquation financière).

00.125**Postulat Gilles Pavillon, du 22 mars 2000, "Des mines d'asphaltes à TARMAC – Projet d'un espace de loisirs et d'animation au Val-de-Travers"**

DGT

Postulat accepté le 25 avril 2000.

A l'étude.

- 00.138** DIPAC
Postulat du groupe socialiste, du 19 juin 2000, "Pour une rétribution équitable des remplacements"
Postulat accepté le 21 juin 2000.
Réponse prévue pour 2002.
- 00.152** DGT
Postulat de la commission "Transports publics", du 2 octobre 2000, "Préétude pour un transport collectif rapide entre le haut et le bas du canton"
Postulat accepté le 2 octobre 2000.
A l'étude.
- 00.153** DGT
Postulat de la commission "Transports publics", du 2 octobre 2000, "Pour une meilleure planification de l'offre des transports publics"
Postulat accepté le 2 octobre 2000.
A l'étude.
- 00.129** DJSS
Postulat du groupe libéral-PPN, du 19 juin 2000, "Vacances judiciaires et fériées en procédure pénale"
Postulat accepté le 2 octobre 2000.
A l'étude. Toutefois, la position du canton de Neuchâtel s'orientera sur les dispositions du nouveau code de procédure pénale fédéral en élaboration.
- 00.149** DGT
Postulat Jean-Sylvain Dubois et Dominique Gilbert Rossier, du 2 octobre 2000, "Maintien de l'étude de la traversée de Peseux selon le projet de décret portant octroi d'un crédit de 72,5 millions de francs pour la onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes"
Postulat amendé accepté le 4 octobre 2000.
A l'étude.
- 00.150** DGT
Postulat du groupe radical, du 2 octobre 2000, "L'entretien: retard à... développement durable?"
Postulat accepté le 4 octobre 2000.
A l'étude.
- 00.162** DFAS
Postulat du groupe socialiste, du 20 novembre 2000, "Vers un examen sérieux de la revalorisation des traitements de la fonction publique"
Postulat accepté le 22 novembre 2000.
Ce postulat fera l'objet d'une discussion avec les associations professionnelles et un rapport devrait être présenté à la conclusion de ces dernières.
- 00.166** DFAS
Postulat du groupe libéral-PPN, du 20 novembre 2000, "Inventaire des biens fonciers"
Postulat accepté le 22 novembre 2000.
A l'étude.

00.167

Postulat du groupe socialiste, du 21 novembre 2000, "Les multicantonales, à la caisse s'il vous plaît!"

DFAS

Postulat amendé accepté le 22 novembre 2000.

A l'étude.

6.4. Interpellations et questions écrites

Le Conseil d'Etat a répondu à 20 interpellations et 45 questions écrites.

7. REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES

Le Conseil d'Etat a répondu aux consultations suivantes :

1. Projet fédéral de lutte contre le travail au noir.
2. Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels (Loi sur le transfert de biens culturels (LTBC)).
3. « Sectes » et mouvements endoctrinants en Suisse.
4. Révision totale de la Convention intercantonale relative aux institutions.
5. Révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) : consultation sur les valeurs seuils.
6. Télématique routière.
7. Initiative parlementaire Baumberger Peter. LP. Poursuites des primes d'assurance-accidents obligatoire.
8. Trois projets d'ordonnances en matière d'assurance-maladie concernant les assurés résidant dans un Etat membre de la Communauté européenne.
9. Projets d'ordonnances sur les produits thérapeutiques (tranches 1 et 2).
10. Révision du droit alimentaire.
11. Projet du 1^{er} et 2^e rapport du gouvernement suisse sur la mise en œuvre de la convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
12. Loi fédérale sur la signature électronique.
13. Nouvelles négociations bilatérales CH-UE.
14. Révision partielle des ordonnances sur la signalisation routière et sur les règles de la circulation routière.
15. Loi fédérale sur la révision et l'unification du droit de la responsabilité civile.
16. Modification de l'ordonnance sur les forêts.
17. Rapport Paquet Poste / Swisscom SA.
18. Révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV).
19. Révision partielle du concordat concernant la Haute école suisse d'agronomie.
20. Législation sur la nationalité.
21. Révision des dispositions de l'ordonnance fédérale sur le service universel dans le domaine des télécommunications (OST).
22. Proposition de la sous-commission LAMal en matière de réduction des primes d'assurance-maladie.

23. Projet d'ordonnance sur l'aide en cas de catastrophe à l'étranger.
24. Loi fédérale sur le commerce électronique (révision partielle du code des obligations et de la loi fédérale contre la concurrence déloyale).
25. Rapport de la commission d'experts instituée par le DFF chargée d'examiner les dispositions relatives à l'assainissement et à la liquidation de banques ainsi qu'à la protection des déposants.
26. Modification de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.
27. Contrat-cadre de baux à loyer pour les cantons de Fribourg, de Vaud, de Neuchâtel, de Genève, du Jura et pour les sept districts de langue française du Bas-Valais.
28. Reconnaissance de la compétence du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) pour recevoir et examiner des communications au sens de l'art. 14 de la Convention internationale de 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.
29. Rapport et avant-projet de la commission des affaires juridiques du Conseil national sur les initiatives parlementaires von Felten.
30. Modification de la loi sur le service civil.
31. Plan directeur et modification de la loi pour l'armée XXI.
32. « Projet de la population » concernant le plan directeur et la loi fédérale.
33. Révision de la loi sur la Banque nationale (BNS).
34. Avant-projet de la nouvelle loi sur les douanes.
35. Projet de programme Migration et santé : stratégie de la Confédération 2002 – 2006.
36. Révision partielle de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR) et de l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les transports routiers (OETV).
37. Projet d'ordonnance fédérale sur la réduction du bruit émis par les chemins de fer (OBCF).
38. Adaptation de l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE) suite à la modification de la LFAIE.
39. Loi sur la promotion du logement.
40. Projet de Concept Loup Suisse.
41. Modification de l'ordonnance sur la protection des eaux – élimination de l'azote dans les stations d'épuration.
42. Révision du code des obligations (congé de maternité payé). Avant-projet.
43. Révision de la loi fédérale et de l'ordonnance sur les droits politiques.
44. Modification d'ordonnance sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (OSIT).
45. Adaptation de l'ordonnance de l'OFSP sur les stupéfiants et les substances psychotropes et de l'ordonnance sur les précurseurs et autres produits chimiques utilisés pour la fabrication de stupéfiants et de substances psychotropes.
46. Projet de révision partielle de la loi sur les écoles polytechniques fédérales.
47. Révision partielle de la loi fédérale sur l'asile (LAsi), ainsi que de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) et de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).
48. Modification de la loi fédérale sur l'imposition du tabac.
49. Projet de révision de l'ordonnance du Département fédéral de justice et police sur les jeux de hasard.
50. Ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les conditions minimales de travail et de salaire applicables aux travailleurs détachés en Suisse et sur les mesures d'accompagnement.
51. Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie (OCP).

52. Révision partielle de l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les transports routiers (OETV) et de l'ordonnance sur la réception par type des véhicules routiers (ORT).
53. Initiative parlementaire « Sites contaminés. Frais d'investigation (Baumberger) ».
54. Projet d'ordonnance sur le commerce itinérant.
55. Projet d'ordonnance sur le marché de l'électricité (OME).
56. Nouvelles négociations bilatérales avec l'UE.
57. Loi sur la protection des animaux.
58. Projet concernant la révision partielle de la loi fédérale sur la protection des données (LPD).
59. Loi fédérale sur le contrôle de la sécurité technique (LCST).
60. Projet de loi fédérale sur le traitement des données relevant des domaines des étrangers et de l'asile au moyen d'un système d'information.
61. Nouvel article constitutionnel consacré aux Hautes Ecoles.

Les textes sont à disposition à la chancellerie d'Etat, à Neuchâtel, ainsi que sur le site Internet.

Neuchâtel, le 20 février 2002

Au nom du Conseil d'Etat :

<i>La présidente,</i>	<i>Le chancelier,</i>
M. DUSONG	J.-M. REBER

TABLE DES MATIERES

1.	COMPOSITION DU GOUVERNEMENT	1
2.	AFFAIRES TRAITEES	1
3.	RECEPTIONS ET INVITATIONS	1
4.	INFORMATION.....	2
5.	CONFERENCES	2
5.1.	Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	2
5.2.	Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO).....	2
6.	TRAITEMENT DES PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES	3
6.1.	Résolution	3
6.2.	Motions.....	3
6.3.	Postulats.....	9
6.4.	Interpellations et questions écrites	15
7.	REPONSES AUX CONSULTATIONS FEDERALES	15